

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02322 Numéro SIREN : 522 598 945 Nom ou dénomination : AB FISH

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2019 sous le numéro de dépôt 18653

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/18653

Déposant :

Nom/dénomination : AB FISH

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 522 598 945

N° gestion : 2010 B 02322



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2019			31/03/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	3 000	3 000		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 620	8 937	3 683	4 217
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 389	2 264	3 126	
	Autres immobilisations corporelles	179 503	106 357	73 146	99 964
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	500		500	500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	23 200		23 200	21 800
	Autres immobilisations financières	7 269		7 269	5 388
TOTAL (II)		231 482	120 558	110 924	131 869
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 088		1 088	10 868
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 114 501	24 235	1 090 267	2 136 813
	Autres créances	738 247		738 247	54 497
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 342		12 342	150 888
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	18 877		18 877	18 504
	TOTAL (III)	1 885 055	24 235	1 860 821	2 371 570
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	3 673		3 673	
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 120 210	144 792	1 975 418	2 503 439
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 700	3 800
(3) dont créances à plus d'un an					

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 23 OCT. 2019
SOUS LE N° 18653



[Signature]

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	396 652	372 085
	Résultat de l'exercice	1 109	124 567
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	507 761	606 652
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	3 673	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	3 673	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	946 651	986 654
	Emprunts et dettes financières divers	25 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 254	701 631
	Dettes fiscales et sociales	94 078	203 125
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		3 065
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 463 983	1 894 475
	Ecarts de conversion passif		2 312
	TOTAL PASSIF	1 975 418	2 503 439
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 109,48	124 566,73
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 430 286	1 836 235
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	888 411	903 684



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	10 115 482		10 115 482	12 160 228
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	21 147		21 147	2 537
	Montant net du chiffre d'affaires	10 136 630		10 136 630	12 162 766
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			49 190 4 561	3 471
Total des produits d'exploitation (1)				10 190 381	12 166 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			8 848 925	10 258 547
	Variation de stock				356 979
	Achats de matières et autres approvisionnements			217 836	230 137
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			502 343	602 665
	Impôts, taxes et versements assimilés			16 769	21 322
	Salaires et traitements			333 310	289 938
	Charges sociales du personnel			147 300	136 494
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			43 735	37 124
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			10 351	21 644
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			53 952	1 899
Total des charges d'exploitation (2)				10 174 522	11 956 750
RESULTAT D'EXPLOITATION				15 859	209 486



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		15 859	209 486
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	140	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		140	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 673	
	Intérêts et charges assimilées (4)	12 706	12 536
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	16 379	12 536
RESULTAT FINANCIER		(16 239)	(12 536)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(380)	196 950
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 500	20 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 500	20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 840	393
	Sur opérations en capital	633	17 490
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	3 473	17 883
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(973)	2 117
PARTICIPATION DES SALAIRES			16 117
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(2 463)	58 383
TOTAL DES PRODUITS		10 193 021	12 186 236
TOTAL DES CHARGES		10 191 911	12 061 670
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 109	124 567

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



[Signature]

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 975 418 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **10 193 021 euros**.
- un total charges de **10 191 911 euros**.
- dégage un résultat de **1 109 euros**.

L'exercice considéré :

- débute le **01/04/2018**
- finit le **31/03/2019**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du PCG 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques, agencements, installations	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère ont été évaluées au cours du change du jour au 31 mars 2019. Les écarts de conversion sont comptabilisés soit en gain ou en perte de change.

Si une perte de change est constatée, une provision est comptabilisée.

Au 31 mars 2019, une perte latente de change et une provision ont été comptabilisées pour un montant de 3.673.24€.

d) Comptes de régularisation

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation pour 18.877,33€.

e) Rémunération du président

La rémunération des mandataires sociaux ne peut-être indiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

f) Engagements pris en matière de retraite

Nous avons estimé au vu de l'âge de la société et de celui de ses salariés, que cet engagement n'était pas significatif à la clôture de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

Des crédits d'impôts ont été comptabilisés sur l'exercice :

- de compétitivité et d'emploi pour 10.166 €
- de mécénat pour 4 200 €

Il a été comptabilisé dans les comptes au 31 mars 2019 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 10.166 €, qui a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000					3 000
	Autres	6 620		6 000			12 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 620		6 000			15 620
	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 897		3 493			5 389
	Instal., agencement, aménagement divers	1 719		735			2 454
	Matériel de transport	122 369				2 000	120 369
	Matériel de bureau, mobilier	46 765		9 915			56 680
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 750		14 142		2 000	184 893	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	500					500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	27 188		6 881		3 600	30 469
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 688		6 881		3 600	30 969
TOTAL		210 058		27 023		5 600	231 482

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000		SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	3 000
	Autres	2 403	6 534		8 937
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 403	6 534		11 937
	CORPORELLES	Terrains			
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels		1 897	367		2 264
Autres Instal., agencement, aménagement divers		480	459		939
Matériel de transport		42 080	24 491	1 367	65 204
Matériel de bureau, mobilier		28 330	11 885		40 215
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		72 787	37 201	1 367	108 621
TOTAL		78 189	43 735	1 367	120 558

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Handwritten signature

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2019
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		3 673		3 673
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 673		3 673
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	61 969	10 351	48 086	24 235
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	61 969	10 351	48 086	24 235
TOTAL GENERAL		61 969	14 024	48 086	27 908

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 351 3 673	48 086	
--	--	-----------------	--------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	23 200	2 700	20 500
	Autres immobilisations financières	7 269		7 269
	Clients douteux ou litigieux	43 152	43 152	
	Autres créances clients	1 071 349	1 071 349	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	65 837	65 837	
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 217	20 217	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	651 056	651 056	
	Débiteurs divers	1 137	1 137	
	Charges constatées d'avances	18 877	18 877	
TOTAL DES CREANCES		1 902 095	1 874 326	27 769
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		5 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		3 600		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

		31/03/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	888 411	888 411		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	58 240	24 543	33 697	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	398 254	398 254		
	Personnel et comptes rattachés	19 987	19 987		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 949	31 949		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 731	30 731		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 412	11 412		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	25 000	25 000		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 463 983	1 430 286	33 697	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 730			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Total des Charges à payer		67 110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		24 167
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>24 167</i>	
Dettes fiscales et sociales		42 943
<i>PERSONNEL CONGES PAYES</i>	<i>19 987</i>	
<i>ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	<i>7 929</i>	
<i>AUTRES CHGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>5 970</i>	
<i>AUTRES CHGES FISCALES A PAYER</i>	<i>9 058</i>	

**SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Total des Produits à recevoir		21 600
Autres créances clients		21 600
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	21 600	

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			18 877	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			18 877	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/03/2019
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 136 630
Ventes de marchandises		10 115 482
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>9 962 814</i>	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>119 828</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>32 841</i>	
Production vendue Services		21 147
<i>PRESTATIONS ADMINISTRATIVES</i>	<i>21 147</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 136 630
Chiffre d'affaires FRANCE		10 136 630
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>9 962 814</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>119 828</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>32 841</i>	
<i>PRESTATIONS ADMINISTRATIVES</i>	<i>21 147</i>	



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/03/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	
	Ouvriers		
	TOTAL	7	

AB Fish

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

Siège social : 5 rue de la Corderie – Centra 375 – 94596 RUNGIS

RCS Créteil : B 522 598 945

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019 A 10H00

Deuxième Résolution

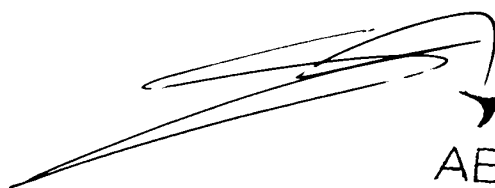
L'unique associée décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice, soit 1 109 €, au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales l'unique associée rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Distributions globales	Abattements 40 %
Exercice 01.04.15 – 31.03.16	(AG du 19.05.15) 100 000 €	8 000 €
Exercice 01.04.16 – 31.03.17	0 €	0 €
Exercice 01.04.17 – 31.03.18	(AG du 27.07.18) 100 000 €	
Exercice 01.04.18 – 31.03.19	0 €	

Cette résolution mise aux voix, est ...

✓ *Certifiée conforme* 4



5, rue de la corderie - Centra 375
94596 RUNGIS Cedex - France
SAS au capital de 100 000 €
Tél. : + 33 1 56 34 23 00
Fax. : + 33 1 46 87 34 44
www.abfish.fr
RCS Créteil: 522 598 945 Code APE : 4838Z

Coeff



FIGURA

AUDIT ET CONSEILS

« AB FISH »

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 000 Euros

Siège social : 5 Rue de la Corderie

Centra 375 Rungis

94596 RUNGIS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

FIGURA SAS au capital de 100 000 € - RCS NANTES 341 781 334

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire

Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Rennes

192 boulevard Jules Verne - 44300 NANTES - Tél. 02 40 40 58 58

155 rue Edouard Branly - Zone de la Fouquetière - 44150 ANCENIS - Tél. 02 40 83 05 98

www.figura-expert.fr



[Signature]

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'Associé Unique de la société « AB FISH »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « AB FISH » relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

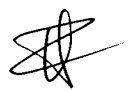
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Associé Unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 17 Juillet 2019

SAS FIGURA

Géraud FERRANDIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

